

SEPTEMBRE 2021

- ANGLÈS**
- BARRE**
- BERLATS**
- CAMBON-ET-SALVERGUES**
- CASTANET-LE-HAUT**
- ESCROUX**
- ESPÉRAUSSES**
- FRAÏSSE-SUR-AGOÛT**
- GIJOUNET**
- LA SALVETAT-SUR-AGOÛT**
- LACAUNE-LES-BAINS**
- LAMONTÉLARIÉ**
- LE SOULIÉ**
- MOULIN-MAGE**
- MURAT-SUR-VÈBRE**
- NAGES**
- ROSI**
- SAINT-SALVI-DE-CARCAVÈS**
- SENAUX**
- VIANE**

contact@ccmlhl.fr
www.ccmlhl.fr
05 32 11 09 25

SOMMAIRE

- p3 **Actualités**
- p4 **A la rencontre des acteurs du territoire**
- p5 à 8 **Tourisme - Loisirs**
- p9 **Maison de retraite et résidence spécialisée**
- p10/11 **Culture - Patrimoine**
- p12 **Environnement - Le SPANC**
- p13 à 16 **Environnement - Les déchets**
- p17 **Services au Public**
- p18 **Travaux - Chantiers**
- p19 **Finances**
- p20 **Nouveaux programmes**
- p21/22 **Soutien aux investissements des communes**
- p23 **Retour sur...**
- p24/25 **A la découverte du territoire**
 - Berlats
 - Lacaune-les-Bains
 - Saint-Salvi-de-Carcavès
 - Viane

EDITO

Au terme d'une année de présidence, je souhaite faire connaître aux lecteurs, dans ce 5^{ème} bulletin, le travail et les projets de la Communauté de Communes des Monts de Lacaune et de la Montagne du Haut Languedoc.

Revenons sur **la campagne de vaccination**, menée en parfaite entente avec les médecins, les infirmiers, les pharmaciens, les élus et les secrétaires de mairie pour le recensement et le personnel de la commune de Lacaune et de la Communauté de Communes. Cette campagne a concerné 973 personnes.

Elaboré par les élus et par Mme Darélys-consultante, un « Pacte Financier » permettra à chaque commune de bénéficier d'une dotation de solidarité de 15 000€ minimum par an. L'occasion m'est donnée ici de rappeler que la Communauté de Communes gère et finance déjà, la collecte des ordures ménagères et déchets, l'éclairage Public et une partie des travaux de voirie du territoire.

Parmi les autres chantiers en cours de réalisation ou d'achèvement, citons le Pôle Culturel situé sur la commune de Lacaune qui devrait ouvrir ses portes fin septembre 2022, ainsi que la réhabilitation de la piscine municipale de La Salvetat-sur-Agoût. Ces deux réalisations nous concernent tous et j'espère que chacun aura à cœur de se les approprier.

Un nouveau projet de territoire, intitulé « **Petites Villes de Demain** » initié par l'Etat a été signé. Le secrétaire d'Etat en charge de la ruralité est venu en personne « baptiser » ce nouveau dispositif, et de le citer « **la ruralité ne doit pas être un problème mais une chance** ». Lisa Portes, nouvelle recrue sera en charge de mener à bien cet ambitieux programme.

Ce projet est à mettre en corrélation avec une étude prospective sur le **devenir touristique** de notre région qui possède un fort potentiel.

Je souhaite que ces projets aboutissent et que nos efforts ne soient pas vains, car -et je terminerai par **une préoccupation partagée par nous tous-**, à quoi bon une région riche de promesses si demain notre territoire devient un « désert médical » ?

Je terminerai, cependant, sur une note optimiste, en voulant croire que notre territoire plein de promesses, grâce à la volonté des élus et des citoyens qui se mobilisent, accueillera prochainement un voire des docteurs.



Daniel VIDAL

Président de la Communauté de Communes des Monts de Lacaune et de la Montagne du Haut Languedoc

ACTUALITÉS

▶ Drone : premier vol d'essai



Le drone, dernière acquisition de la Communauté de Communes a effectué son vol d'essai sur la commune de Murat-sur-Vèbre.

Aux manettes de l'engin, Anna Fontrouge et au montage vidéo, Hélène Verdier, formant le binôme du service communication.

Ces premiers résultats s'annoncent très prometteurs et sont le début d'une longue série de prises de vue exceptionnelles qui montrent nos paysages de montagne sous un nouvel angle et nous transportent vers une nouvelle dimension.

Un calendrier sera mis en place dès la rentrée afin de photographier les clochers et hameaux de nos 20 communes pour une vision au-delà de notre imagination !

▶ Application IntraMuros : premier bilan

Depuis le mois de janvier, la Communauté de Communes s'est dotée d'une application mobile simple d'utilisation qui permet d'accéder à toutes les informations de votre bassin de vie. Elle se nomme INTRAMUROS.

Depuis sa mise en place, son engouement grandit de jour en jour pour atteindre aujourd'hui près de 2400 abonnés !

Restez informés des événements en cours, recevez des alertes, ...

Alors, à vos smartphones si vous n'avez pas encore téléchargé l'application, vous pouvez scanner le QRcode ci-dessus.



▶ Vous avez la parole !

Vous êtes résident, touriste ou acteur économique du territoire ?

La Communauté de Communes souhaite se projeter pour les quinze ans à venir au travers d'un projet de développement économique du territoire axé sur le tourisme. Pour cela, elle a besoin de connaître les attentes, les remarques et les suggestions de la population dans ce domaine.

Pour nous aider dans cette démarche, vous pouvez renseigner le questionnaire mis en ligne : <https://urlz.fr/gdPa>

À retrouver également sur les sites de la Communauté de Communes et de l'Office de Tourisme.



Questionnaire à destination des résidents secondaires

Avec près de 50% de résidences secondaires sur notre territoire, nous cherchons à en savoir un peu plus sur vous, afin de mieux vous connaître, de comprendre vos attentes et votre implication dans le territoire.

Nous vous proposons de remplir le questionnaire à l'adresse suivante :

<https://bit.ly/QuestionnaireResidencesSecondaires>



Suivez-nous également sur notre page Facebook : Communauté de Communes Monts de Lacaune et Montagne du Haut Languedoc





A la rencontre des acteurs du territoire



Restaurant La Clairière



En mars 2018, Emma et Pascal reprennent le restaurant La Clairière, à Cambon-et-Salvergues. Petite interview du chef :

Comment êtes-vous arrivés à Cambon ?

« Après 14 ans à la Réunion, nous sommes rentrés en métropole et avons épluché les annonces. Celle publiée par la mairie de Cambon nous a interpellés. Quand nous sommes arrivés, j'ai eu le coup de foudre. Ce ciel, ces montagnes et cette verdure, j'ai retrouvé un peu du cirque de Salazie ! »

Comment définiriez-vous votre cuisine ?

« Ma mère et ma grand-mère étaient cuisinières, je suis né dans une gamelle ! Chez nous, tout est 100% fait maison, et 100% frais ! Pas de conserves, pas de surgelés. Je me fournis le plus possible auprès des producteurs locaux voire archi-locaux. Je métisse la vraie cuisine traditionnelle française en lui apportant des accents réunionnais. Mon foie gras est mariné au vieux rhum par exemple. »

Quelles sont les valeurs de votre entreprise ?

« La qualité avant tout. La convivialité également. Et puis on est un peu écolo sur les bords ! On va chercher légumes et herbes au jardin, on recycle beaucoup, on propose une boutique de produits locaux en circuit court. »

Contact : Restaurant La Clairière - Chemin des courtials - 34330 Cambon-et-Salvergues - Tél : 04 67 95 09 15

Email : restaurantlaclairiere@gmail.com - Site : <http://restaurantlaclairiere.e-monsite.com/> ou sur Facebook Restaurant La Clairière

Rencontre avec l'Estanquet

L'Estanquet c'est le café de Murat-sur-Vèbre qui a repris vie grâce à l'opération Mille Cafés. Un projet de revitalisation économique pour la commune, un projet de vie pour Coralie et son compagnon Tijani aux manettes de ce bar/restaurant. Coralie nous explique qu'après des études d'anthropologie et une vie parisienne, elle souhaitait sortir du tumulte et se poser quelque part. Justement, plus jeune, elle passait son enfance chez sa grand-mère à Brusque. L'occasion de partir sur un projet novateur tombait à point nommé pour revenir sur les pas de la ruralité. Et comme le hasard fait bien les choses, son compagnon a justement un BEP dans l'hôtellerie et une expérience dans la restauration ! Les muratais vont être donc soignés aux petits oignons. Ils orientent leur activité sur deux rythmes : plutôt une ambiance snack dans la semaine et des petits plats mitonnés pour le week-end. Dans un futur proche, ils aimeraient développer un aspect plus convivial. Coralie confie : « Je voudrais que l'Estanquet devienne un lieu d'échanges. Pour cela je souhaite développer des philo cafés par exemple ou des soirées conférences, en partenariat avec le Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc si c'est possible. Et bien sûr programmer des petits concerts. » Pour l'instant, Coralie et Tijani plongent dans leur nouvelle vie et seront très bientôt comme des poissons dans l'eau.



Inauguration officielle le 12 juillet 2021

Contact : L'Estanquet - 61 avenue de l'Albigeois 81320 Murat-sur-Vèbre

Tél : 05 63 59 22 74 - Email : lestanquet81@gmail.com - Facebook L'Estanquet

TOURISME - LOISIRS

Bonne randonnée en Monts & Lacs en Haut-Languedoc !

LE SAVIEZ-VOUS ?

La randonnée, c'est l'incontournable des Monts & Lacs en Haut-Languedoc... mais saviez-vous que l'Office de Tourisme se fait le relais entre les marcheurs et les gestionnaires de sentiers ?

Un arbre en travers du chemin ? Un éventuel problème de balisage ? Une remarque sur le sentier ?

L'équipe a mis en place divers outils pour assurer la veille de nos sentiers qui font la belle réputation de notre destination : suivi des retours de l'application nationale SURICATE, des signalements via l'application INTRAMUROS mise en place par la Communauté de Communes, des remarques émises via les supports papiers proposés par l'Office de Tourisme lors de la vente d'une fiche randonnée.

L'objectif ? Profiter de tous les randonneurs qui sillonnent nos chemins pour veiller à maintenir leur qualité. Dès qu'il reçoit un signalement, l'Office de Tourisme transmet l'information au gestionnaire en charge du circuit et assure le suivi auprès du marcheur. Vous aussi, soyez acteur de notre beau territoire et « SIGNALEZ » !

	GR	GR de Pays	PR
Bonne direction			
Changement de direction			
Mauvaise direction			

Balisage utilisé en France pour les GR, GRdP et PR

C'EST TOUT NOUVEAU, C'EST TOUT BEAU... C'EST PARFAIT POUR LA RANDO !

Retrouvez les descriptifs de nos sentiers sur le site de l'Office de Tourisme www.tourisme-montsetlacsenhautlanguedoc.com, rubrique « A voir, à faire » !

Grâce à l'application CIRKWI, vous pouvez sélectionner une randonnée, consulter sa fiche, imprimer le descriptif en pdf ou bien télécharger son tracé gpx pour les plus aguerris ! Profitez-en !

VIGILANCE

Attention aux circuits trouvés sur internet et sur les réseaux sociaux : la sécurité, le respect des propriétés privées, le balisage, l'entretien... ne sont pas toujours garantis.

Pour marcher en toute confiance, retrouvez la liste des sentiers qualifiés du territoire ci-dessous. Il existe également d'autres chemins, d'intérêt plus local ou en cours de qualification, dont le descriptif peut vous être fourni par l'Office de Tourisme et par les mairies.

Légende

- Départ(s) de randonnée (habitat)
- Départ(s) de randonnée (campement)
- Départ(s) de randonnée (difficile)

PLUS DE 400 KILOMÈTRES DE SENTIERS :

- Angles**
 - Le Plateau d'Angles (19 km - 5h)
- Bains**
 - Le Mont Bains (6,5 km - 2h)
- Berlats**
 - Le Pasch del Carbonis (12 km - 3h20)
- Cambon-et-Salvergues**
 - La haute vallée de l'Agout (17 km - 6h)
- Espéras**
 - Houx et bois (7,5 km - 2h30)
- Fraisse-sur-Agout**
 - Le sentier Prévert (4,5 km - 1h30)
 - Le tour du lac de Vesioles (6,5 km - 2h30)
- Gijonnat**
 - Malefayre (9 km - 3h)
- Lacanne-les-Bains**
 - Les Adoussières (12 km - 4h)
- Le Roc du Montalet**
 - (19 km - 5h30)
- Le Petit Train**
 - (21 km - 6h30)
- Lamontélarie**
 - La balade montélarie (13 km - 4h)
- La Salvertat-sur-Agout**
 - La Lauze (10 km - 3h30)
- Le Soulié**
 - Les Planques (17,5 km - 4h)
- Murat-sur-Vèbre**
 - Les Tourelles (12 km - 4h)
- Le Pio de Canac**
 - (12 km - 4h)
- La route des Saints**
 - (20 km - 5h)
- Chemin de Saint-Jacques**
 - (13 km - 5h)
- Nages - Rivarmentague**
 - La prégaille (3,1 ou 5,6 km - 1 ou 2h)
 - De Lacanal à Rouvières (4,4 ou 6,8 km - 1 ou 2h)
 - Sommet du Rouvières (5,5 km - 1h05)
 - Le chemin de Tsagarefo (6,5 km - 2h05)
 - Entre lac et château (9,5 km - 3h)
 - La Maison de Payrac (11 km - 3h30)
 - Du Laouzas au Montalet (19 km - 6h)
 - Les Rivages du lac (21,3 km - 6h)
 - Le tour du lac (27 ou 28,5 km - 8h ou 8h30)
- Rosis**
 - Le sommet du Caroux (8 km - 3h)
 - Le portail de Roquandouze (11 km - 4h)
 - Les Benissous (15 km - 4h)
 - Le Volas (15 km - 5h30)
- Saint-Salvi-de-Carcans**
 - Saint-Salvi de Carcans (17 km - 5h)
- Viane**
 - La Vallée (5 km - 1h30)
 - La Malquière (10,5 km - 3h30)

Massif du Caroux : des actions de sensibilisation pour des activités de pleine nature respectueuses du site et sans danger

Le massif du Caroux, joyau de notre territoire, est un site fragile et protégé. Avec ses imposantes aiguilles et son relief entaillé de gorges profondes, il peut s'avérer difficile d'accès et comporter des dangers.

Sous l'égide du Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc, les acteurs du territoire ont créé divers outils afin de sensibiliser les visiteurs à la conduite à tenir dans ce milieu de montagne : panneaux d'information, affiches, brochures... Des messages ont été également relayés par des scouts présents dans le massif du 25 juillet au 8 août.



LE CAROUX, un territoire de montagne

Good behaviour in the mountains

LE CAROUX - Le Caroux (le pieux)

Amis visiteurs : vous entrez dans le massif du Caroux, prudence ! C'est un site protégé extrêmement fragile. Avec ses imposantes aiguilles, son relief entaillé de gorges profondes, le Caroux est difficile d'accès. Vous êtes acteur de votre propre sécurité et responsable de la préservation de ce site remarquable.

You are responsible for your own safety and for the preservation of this remarkable site.

VOUS ÊTES DANS UN SITE FRAGILE

YOU ARE IN A FRAGILE PLACE

Cette nature labellée une biodiversité riche, remarquable et extrêmement sensible. Respectez la beauté du site en laissant vos déchets (sauf biodegradables) avec vous. Restez sur les sentiers balisés pour votre sécurité et la préservation de la végétation et des espèces animales sèches au sol !

Nez pas briser les sites ou pousser pour faire plaisir des animaux et de la population.

De nombreux animaux se cachent dans le massif, soyez vos chiens en laisse.

This natural site benefits a rich, remarkable and extremely sensitive biodiversity.

FONDÉE DE SENSIBILITÉ La biodiversité du massif est protégée. Ne laissez pas d'ordures, ne touchez pas aux animaux, ne marchez pas sur les végétaux.

VOUS ÊTES DANS UN TERRAIN DE MONTAGNE

YOU ARE IN A MOUNTAINOUS AREA

Pour la sécurité de tous, des précautions s'imposent. Le massif est difficile d'accès pour les secours.

SECURITE INCENDIE

Attention à la météo et à la végétation sèche. Ne faites pas de feu.

VOUS ÊTES DANS UN TERRAIN DE MONTAGNE

Attention aux rochers et aux éboulements.

SECOURS

Le massif est difficile d'accès pour les secours.

EUBICATE

Équipement de randonnée

BALISAGE

Faites uniquement confiance en ces balisages officiels et sécurisés.

Only trust these markings, individualized and secured trails!

PRATIQUÉ EN LA VASC-COULE	Sécurité	Sécurité	Sécurité	Sécurité	Sécurité
BOIS	—	—	—	—	—
BOIS	—	—	—	—	—
BOIS	—	—	—	—	—
BOIS	—	—	—	—	—

PRATIQUÉ EN TRAIL

NOM	Symbole	PRATIQUÉ EN TRAIL	NOM	Symbole	PRATIQUÉ EN TRAIL
BOIS	—	—	BOIS	—	—
BOIS	—	—	BOIS	—	—
BOIS	—	—	BOIS	—	—
BOIS	—	—	BOIS	—	—

ACCÈS À DES SITES D'ÉCARTÈRE

D'AUTRES BALISAGES EXISTENT. ILS PRÉSENTENT DES RISQUES. VÉRIFIEZ QUE LES TRACES TROUVÉES SUR LES SITES CORRESPONDENT À DES CIRCUITS OFFICIELS. Reconnaissez vous auprès de l'Office du Tourisme.

Other markings exist, but they present risks. Check that the routes found on the internet correspond to official circuits.

RECONNAISSANCE DE LA RÉSERVE NATURELLE DE CAROUX ET DE TRAME SENSIBLE (ART 1)

Pour toute information :

Office de Tourisme
05 32 11 09 45
www.tourisme.haut-languedoc.com

Office de Tourisme
05 32 11 09 45
www.tourisme.haut-languedoc.com

Office de Tourisme
05 32 11 09 45
www.tourisme.haut-languedoc.com

Pour toute information concernant la réglementation contactez l'Office Français de la Biodiversité au 06 25 09 23 96 ou l'Office National des Forêts au 04 67 97 42 53.

Au cœur du Parc naturel régional du Haut-Languedoc

Nos bases de loisirs à l'heure des travaux

Cette année, la Communauté de Communes a entrepris de nombreux travaux et aménagements sur les bases de loisirs communautaires de Rieumontagné (Lac du Laouzas – Nages) et des Bouldouires (Lac de la Raviège – La Salvetat/Agout). Objectif : que tout soit prêt pour la saison, pour le plus grand bonheur des habitants, des résidents secondaires et des touristes ! Quelques exemples :

- Marquage au sol des places de stationnement (Laouzas – Bouldouires)
- Aménagement, depuis le parking et en bordure du lac, d'un cheminement accessible aux Personnes à Mobilité Réduite (Bouldouires)
- Pose de panneaux à l'entrée des bases afin de situer l'ensemble des prestataires et activités
- Réfection du brise-lame et de pontons, renouvellement de la chaîne de fond du port, nettoyage de la plage (Bouldouires)
- Enrochement du port et ensablement de la plage (Laouzas)
- Achat de nouveaux pontons (Laouzas – Bouldouires)
- Réfection de l'étanchéité de la piscine (Laouzas)
- Mise en place de nouvelles tables de pique-nique dont deux accessibles aux PMR (Bouldouires)



Le Pavillon Bleu flotte désormais sur les plages de Rieumontagné (Lac du Laouzas - commune de Nages), des Bouldouires et du Gua des Brasses (Lac de la Raviège - commune de la Salvetat-sur-Agoût)

Le Pavillon Bleu est un label international de tourisme durable remis chaque année aux communes qui mettent en œuvre une politique de développement touristique respectueuse de l'environnement et des humains, en particulier au niveau de leurs plages.

Les communes de Nages et de La Salvetat-sur-Agoût, avec l'appui technique des services de la Communauté de Communes, ont souhaité candidater à ce label.

Afin de répondre aux exigences du label, les plages de Rieumontagné, des Bouldouires et du Gua des Brasses proposent les équipements et services suivants :

ENVIRONNEMENT GÉNÉRAL • Des informations sur le label Pavillon Bleu • Une zone de baignade surveillée • Un plan de plage • Des sanitaires • Un zonage des activités • L'interdiction des animaux au minimum pendant les jours de surveillance de la baignade • Une plage accessible pour les Personnes à Mobilité Réduite

GESTION DE L'EAU • Les résultats des dernières analyses de baignade • Un point d'eau potable • L'absence de rejets polluants à proximité

GESTION DES DÉCHETS • Des poubelles pour les ordures ménagères • Des poubelles pour la collecte de déchets recyclables • Des consignes de tri claires et compréhensibles par tous

ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT • Des informations sur les espaces naturels proches, sur la faune et la flore • L'affichage du code environnemental de bonne conduite • L'affichage de 5 activités d'éducation à l'environnement que le gestionnaire du site s'est engagé à réaliser

Dans le cadre de la labellisation Pavillon Bleu, les communes de Nages et de La Salvetat-sur-Agoût s'engagent également à respecter un certain nombre de critères sur l'ensemble de leur territoire, en vue d'atteindre des niveaux d'excellence en matière de qualité de l'eau, de management environnemental, d'éducation à l'environnement et de sécurité.

C'est avec un immense plaisir que les divers partenaires ont découvert le palmarès 2021 : les plages de Rieumontagné, des Bouldouires et du Gua des Brasses, les communes de Nages et de la Salvetat-sur-Agoût, pour leur première candidature, faisaient partie des lauréats. Une excellente nouvelle pour notre territoire, annoncée dès le lendemain lors du journal de 13 heures de TF1 !

Un été sportif sur nos bases de loisirs

FITDAYS Mgen, le triathlon pour tous

Les 10 et 11 juillet, au Lac du Laouzas (Nages)
Les 12, 13, 14 juillet, au Lac de la Ravière (La Salvetat-sur-Agoût)



6^{ème} étape de la CARAVANE DU SPORT TARNAIS

Le 15 juillet, au Lac du Laouzas (Nages)



Centre de bien-être & Espace des Sources Chaudes

Après plusieurs mois de fermeture ou de fonctionnement restreint liés à la crise sanitaire, le Centre de bien-être et l'Espace des Sources Chaudes ont rouvert leur porte. Tous les équipements sont à nouveau accessibles.

Vous pourrez découvrir les horaires et toutes les activités qui vous sont proposées sur le site :

<https://www.espacedessourceschaudes-lacaune.com/>

Suivez également toutes les actualités sur les pages Facebook :

<https://www.facebook.com/centrebienetrelacaune>

<https://www.facebook.com/Piscine-des-Sources-Chaudes>

BON A SAVOIR :

- o Au Centre de bien-être et à l'Espace des Sources Chaudes, le port du masque reste obligatoire jusqu'aux vestiaires.
- o Centre de bien-être : La validité des bons cadeaux est prolongée ! N'hésitez pas à réserver votre soin ou votre pass.
- o Espace des Sources Chaudes : Les abonnements aux activités en cours et non utilisés en raison de la crise sanitaire seront toujours valables pour la période du 20 septembre au 11 décembre 2021.

NOUVEAUTES :

- o Du 12 juillet au 23 août, un tout nouveau créneau d'aquagym pour conserver la forme durant les vacances !
- o Depuis le 20 septembre, une nouvelle activité est proposée à l'Espace des Sources Chaudes. C'est l'aquacardio sculpt, un sport aquatique qui vise le renforcement musculaire en raffermissant les muscles et en sculptant le corps.

Brèves

Suite à deux appels à candidatures,

- La gestion du snack « Le Petit Saint-Michel » - Espace des Sources Chaudes - a été confiée à la SARL AiA – Samir GRETETE.

- L'autorisation d'implantation d'un foodtruck sur la base de loisirs des Bouldouires a été attribuée à l'Entrepan – Xavier LECAS.

Bienvenue à Cédric TERRADEILLES - TERRALAND qui propose une nouvelle activité sur la base de loisirs du Laouzas : L'AQUAPARK DU LAC DU LAOUZAS, un parc aquatique pour petits et grands !





Maison de retraite et Résidence Spécialisée



Le retour des activités extérieures...

Avec les beaux jours et l'amélioration de la situation sanitaire, les activités extérieures sont de retour pour les résidents de la maison de retraite, de la Résidence Spécialisée et les personnes âgées vivant au domicile sur la Communauté de Communes.

C'est pour leur plus grand plaisir, que nous proposons de nouveau des sorties et activités en extérieur.

Pour la maison de retraite, chaque semaine, notre animatrice organise des journées dans différents secteurs de la Communauté de Communes.

A venir, un programme riche et varié : pêche, promenade autour des lacs, cueillette de fruits, journée à la mer, journées à Payrac,...

Nous pouvons de nouveau accueillir les intervenants extérieurs pour des séances de sport adapté, de médiation animale (poney), ateliers réminiscence, yoga...



Rencontre avec Châtaigne



Balade autour du moulin de Nougayrol

Pour les personnes plus dépendantes qui ne peuvent pas faire de sortie en extérieur, nous avons prévu, en salle d'animation ou sur la terrasse de la maison de retraite, des animations musicales, médiation animale, séances de relaxation dans la salle multisensorielle, gymnastique douce avec un professeur de sport adapté. Ces nombreuses activités sont possibles grâce au dynamisme et à l'implication des bénévoles de l'amicale des résidents que nous remercions.

Par ailleurs, grâce au financement de la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie du Tarn (CFPPA) nous relançons : « **Un jour différent** » : journées avec repas et activités variées, dont le programme est à votre disposition sur le site de la Communauté de Communes et du Conseil Départemental du Tarn.

Les deux premières journées ont eu lieu **au Camping des Sources Chaudes**, au bénéfice des personnes du secteur Lacarne et Murat. Nous remercions chaleureusement Samir, le gérant, pour son accueil bienveillant et attentionné.



Jeux d'adresse sur le parcours de santé de la maison de retraite

Pour la Résidence Spécialisée, les résidents peuvent de nouveau aller à la piscine, à la pétanque, faire des promenades sur la voie verte et dans d'autres lieux agréables du territoire.

Nous reprenons également les séances de sport adapté avec le professeur de basket et sur le parcours santé de la maison de retraite.

Par ailleurs, l'équipe a organisé un court séjour à la mer avant les grosses chaleurs et l'affluence de l'été.

CULTURE - PATRIMOINE

Programmation culturelle de la Communauté de Communes

Les estivales « culture » de la Communauté de Communes

Malgré l'absence des ateliers BD (dû à la défection de l'animateur), l'été a bien occupé comme en démontre le programme ci-dessous :

Gros succès pour notre festival de l'été avec l'association « **Tourisme imaginaire** » du 23 juillet au 1^{er} août. Circuit PANORAMIC au domaine de Cors à Anglès. Avec en effervescence l'exposition d'art contemporain en convention avec le Musée des Abattoirs de Toulouse du 15 juillet au 14 octobre ; la visite dansée de la chorégraphe Sandra Martinez Dao à la Discothèque Le Rempart / la Salvetat-sur-Agoût le 9 juillet ; la performance What you want exceptionnelle par le chorégraphe et danseur Thomas Lebrun au Club inédit à Anglès le 17 juillet.

La Communauté de Communes a élaboré et proposé un programme culturel riche et diversifié, présenté ci-après.



Festival Panoramic : hébergement insolite

JUIN

Le 4 juin au **Centre d'Interprétation des Mégalithes à Murat-sur-Vèbre**, une conférence de Vincent Ard Céramologue intitulée : « Au temps des mégalithes, formes et usages de la céramique » a pu avoir lieu dans le cadre du MIAM (programmation culturelle gouvernementale)



DUO ORFEO

JUILLET

Animations nature et patrimoine par le CPIE du Tarn

- Le 8 juillet : balade nocturne, pour aiguïser nos sens à la base de loisirs de Rieumontagné (Nages)
- Le 15 juillet : balade en forêt, un écosystème hors norme à Anglès
- Le 22 juillet : balade en forêt, un écosystème hors norme à Espérausses
- Le 29 juillet : biodiversité de proximité : flore, traces, ornithologie, anthropologie à Lamontélarie

Animations nature et patrimoine par le CPIE du Haut Languedoc

- Les 12 et 19 juillet : sortie Mouflons sur le Caroux
- Les 13 et 20 juillet : enquête toxique sous le format d'un escape Game : Les Bouldouïres (La Salvetat-sur-Agoût)

Dispositif Scènes en Hérault

- Le 24 juillet : concert lyrique DUO ORFEO à Cambon-et-Salvergues

AOÛT

Animations nature et patrimoine par le CPIE du Tarn

- Le 5 août : biodiversité de proximité : flore, traces, ornithologie, anthropologie à la base de loisirs de Rieumontagné (Nages)
- Le 12 août : la gestion des plantes comestibles, usages des plantes à Viane
- Le 19 août : à la découverte des plantes exotiques envahissantes à Gijounet
- Le 26 août : balade nocturne, pour aiguïser nos sens à la base de loisirs de Rieumontagné (Nages)

Animations nature et patrimoine par le CPIE du Haut Languedoc

- Les 3 et 17 août : sortie crépusculaire au fil de l'eau (en canoë) : Les Bouldouïres (La Salvetat-sur-Agoût)
- Le 10 et 24 août : le monde de la nuit à Fraïsse-sur-Agoût
- Les 16 et 23 août : sortie mouflons sur le Caroux
- Le 25 août : le monde de la nuit à Cambon-et-Salvergues

La saison culturelle 2021/2022 se profile et va donner lieu aux manifestations suivantes :



Florant Mercadier - Contes en Balade

- **Le 19 septembre 2021 au Musée du vieux Lacaune** : spectacle/ conte intitulé « Le silence des oiseaux » dans le cadre du devoir de mémoire sur la Shoah. Le même spectacle/conte sera joué le 17 septembre au Collège de Lacaune.

- **Le 2 octobre 2021 à Murat-sur-Vèbre** : spectacle dans le cadre de Contes en Balade (dispositif Département 81/bibliothèques), Florant Mercadier présentera « L'occitanie pour les nuls »

- **Les 9 et 10 octobre 2021 à la maison de la charcuterie à Lacaune** lors de la semaine du goût, associé avec la mairie de Lacaune marquée « goût » : 2 journées sur la charcuterie : dégustation du jambon aux différents affinage, prestation culinaire, dégustation à l'aveugle ... dans le cadre du MIAM (programmation culturelle gouvernementale)

- **Le 16 octobre 2021** : un spectacle gratuit pour familles/enfants « HIC » aura lieu à **Castanet-le-Haut** (dispositif départemental « Scène en Hérault »)

- **Le 15 décembre 2021** : un spectacle « TRAIT » aura lieu à **La Salvetat-sur-Agoût** (dispositif départemental « Scène en Hérault ») Pour le 1^{er} semestre 2022, sont déjà programmés, les spectacles suivants :

- **Le 12 mars 2022** : spectacle « Mémoire et Résistance » à **Le Soulié** (dispositif départemental « Scène en Hérault »)

- **Le 11 mai 2022** : spectacle « L'oiseau qui ne savait pas chanter » à **Fraisse-sur-Agoût** (dispositif départemental « Scène en Hérault »)

- **Le 21 juin 2022** : spectacle « Enlace la Mêlée » à **La Salvetat-sur-Agoût** (dispositif départemental « Scène en Hérault »)

Projet

Les réunions pour la salle de spectacle du Pôle Culturel et la programmation de la saison prochaine sur l'ensemble de la Communauté de Communes vont avoir lieu à l'automne. Un partenariat avec la « Scène Nationale d'Albi » est à l'étude ; il en est de même avec « Scènes en Hérault ». Des démarches ont été également effectuées auprès de l'ADDA du Tarn (Association Départementale pour le Développement des Arts).

La Communauté de Communes souhaite développer son service culturel afin que ses habitants puissent avoir accès à une programmation riche et diversifiée.



Service culture en visite à la Scène Nationale d'Albi

Les actions dans le cadre de la programmation culturelle d'Hautes Terres d'Oc

1 - Saint Jacques de Compostelle : le 22 juillet

Conférence proposée par l'ACIR « Les vierges noires » à La Salvetat-sur-Agoût à la chapelle Saint-Etienne-de-Cavall

2 - Concours « Poésie, Slam ... même pas peur » : thème 2021, Acte IX, la thématique est « En chemin... »

Thématique en lien avec la valorisation du chemin de Saint-Jacques de Compostelle et les activités de pleine nature : randonnée pédestre, équestre, VTT...

3 - Passeport patrimoine & savoir-faire : réédition du passeport en 2021

4 - **Journées Européennes du Patrimoine (JEP) pour les scolaires** : durée d'une semaine à 10 jours dans les musées et sites à visiter - Septembre 2021

5 - **Les enfants du patrimoine** : le 17 septembre veille du week-end des JEP : le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement), animation d'envergure nationale, propose l'ouverture des sites aux écoles

6 - **Patrimoine et gourmandise** : « comment se réinventer et faire venir les gens dans les musées et sites à visiter »

7 - **Panneau patrimoine religieux devant les édifices ayant fait l'objet d'un inventaire régional** : église de Nages, église et temple de Lacaune, église de Gijounet, église de Murat-sur-Vèbre, chapelle Saint-Etienne-de-Cavall (la mairie de La Salvetat-sur-Agoût est en train de programmer l'inventaire).

ENVIRONNEMENT - LE SPANC

Assainissement non collectif informez-vous !

Environ 13 millions de français sont équipés d'une installation d'assainissement non collectif. Sur notre territoire la population non raccordée à l'assainissement collectif est estimée à 4500 habitants. Chaque installation individuelle doit être surveillée et contrôlée pour éviter les pollutions et protéger la santé des populations. Vous découvrirez ci-dessous les règles qui s'appliquent à chaque situation :

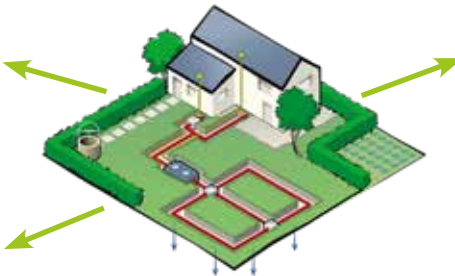
1 Votre installation est non conforme mais sans risque pour l'environnement et la santé

LA REGLE :

Lors du contrôle du SPANC l'installation a été déclarée non conforme mais sans risque pour l'environnement et la santé. Dans ce cas, les travaux ne sont pas obligatoires avec condition de délai. Ils sont obligatoires uniquement en cas de vente, dans un délai de 1 an pour l'acquéreur.

COMBIEN CA COÛTE ?

Sur notre territoire le coût approximatif des travaux varie en moyenne entre 7 000 et 10 000 euros.



LA SUITE :

Un contrôle périodique sera réalisé par le SPANC tous les 10 ans afin de vérifier le bon entretien et le bon fonctionnement du dispositif. Les justificatifs de vidange et d'entretien devront être conservés et transmis au technicien lors de son passage.

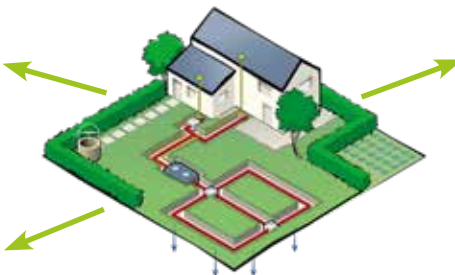
2 Votre installation est non conforme et comporte un risque pour l'environnement et la santé

LA REGLE :

Lors du contrôle du SPANC l'installation a été déclarée non conforme et comportant un risque pour l'environnement et la santé. Dans ce cas, les travaux sont obligatoires dans un délai de 4 ans maximum. En cas de vente, les travaux doivent être réalisés sous 1 an par l'acquéreur.

COMBIEN CA COÛTE ?

Sur notre territoire le coût approximatif des travaux varie en moyenne entre 7 000 et 10 000 euros.



LA SUITE :

Vous organisez vos travaux de réhabilitation avec l'accompagnement du SPANC. Une étude de sol devra être réalisée afin de prescrire précisément la filière appropriée au sol en place et aux caractéristiques du terrain. Une déclaration d'installation devra ensuite être adressée au SPANC pour instruction. Une fois votre projet réputé conforme les travaux pourront débuter et un contrôle sera effectué avant remblayage.

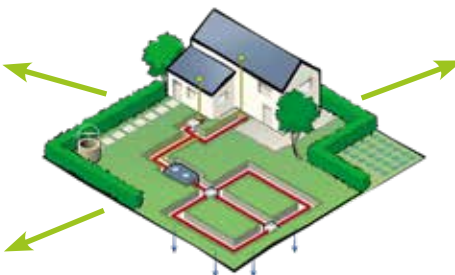
3 Vous vendez votre bien

LA REGLE :

La vente est l'occasion de mise en conformité de l'installation. Le vendeur doit fournir un diagnostic de son installation datant de moins de 3 ans, à annexer à la promesse de vente. Si l'installation est non conforme, les travaux sont obligatoires dans un délai de 1 an après la vente.

COMBIEN CA COÛTE ?

Sur notre territoire le coût approximatif des travaux varie en moyenne entre 7 000 et 10 000 euros.



LA SUITE :

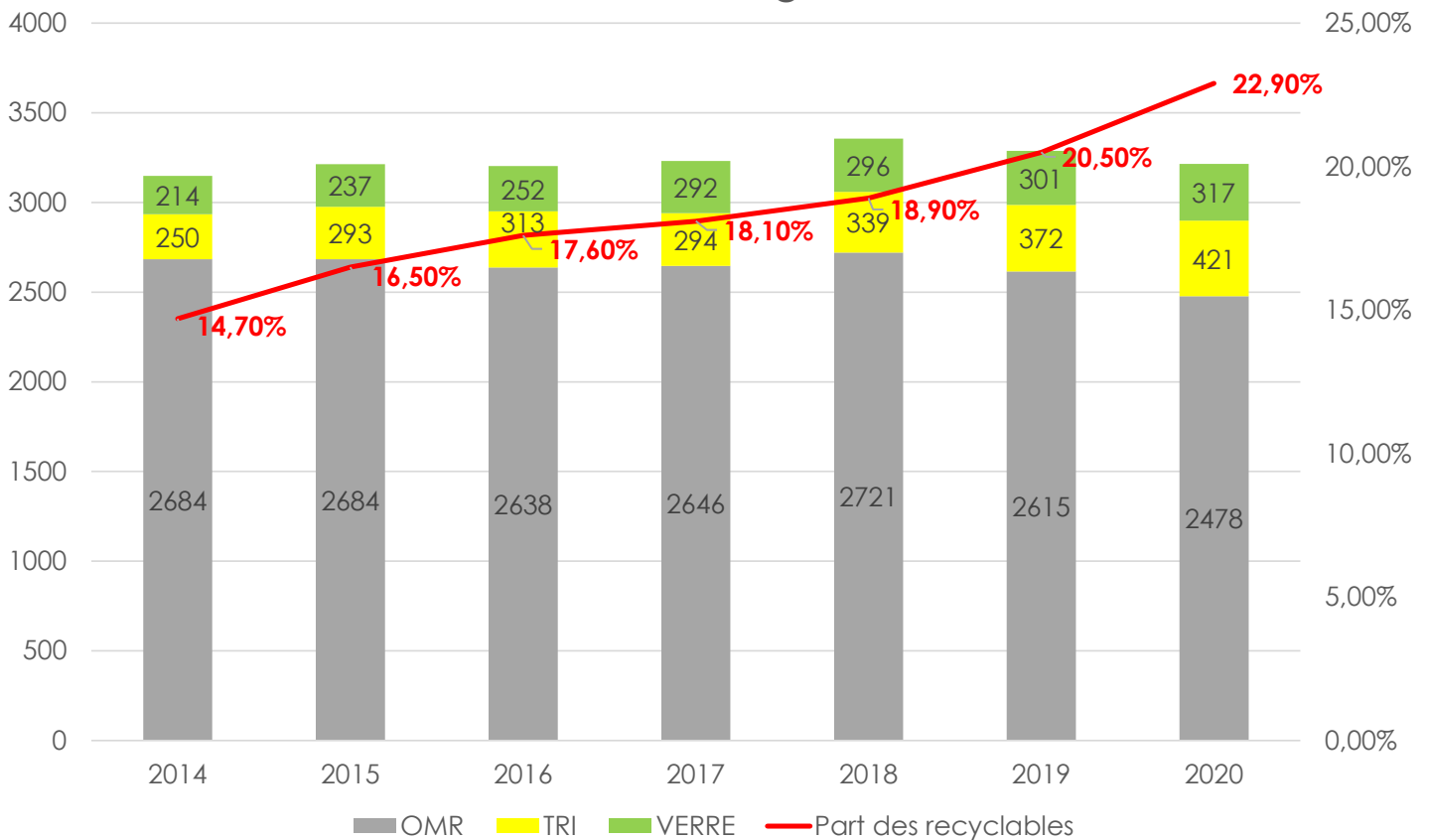
Vous organisez vos travaux de réhabilitation avec l'accompagnement du SPANC. Une étude de sol devra être réalisée afin de prescrire précisément la filière appropriée au sol en place et aux caractéristiques du terrain. Une déclaration d'installation devra ensuite être adressée au SPANC pour instruction. Une fois votre projet réputé conforme les travaux pourront débuter et un contrôle sera effectué avant remblayage.

Pour plus de précisions vous pouvez contacter les techniciens du SPANC de la Communauté de Communes au 05 32 11 09 25.

ENVIRONNEMENT - LES DÉCHETS

Chiffres clés 2020

Evolution des tonnages collectés



BRAVO CONTINUONS !
La part des déchets recyclables est passé de 20,50% en 2019 à 22,90% en 2020.



Encore trop d'ordures ménagères en 2020 (307 kg/habitant), nous avons les tonnages les plus élevés sur le territoire de TRIFYL.

Quelques rappels sur les consignes de tri

Les logos qui indiquent que l'emballage se recycle :



MEMO-TRI



Les emballages à recycler



Bouteilles, flacons et bidons en plastique



Tous les papiers



Emballages métalliques



Cartonnettes et briques alimentaires

Déposez vos papiers et emballages **en vrac** dans les colonnes « Papiers & Emballages »
Pour rappel, les anciennes colonnes de tri qui étaient dédiées aux papiers peuvent aussi accueillir tous ces emballages.



Les emballages en verre



Bouteilles et flacons



Pots et bocaux

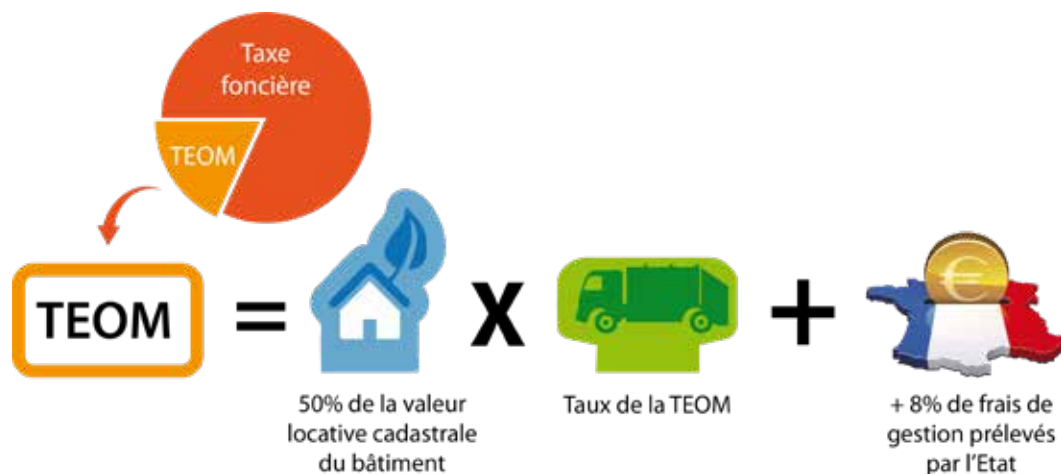
Déposez vos emballages en verre **en vrac** dans les colonnes à verre



Fonctionnement de la tarification

Le choix des élus s'est porté sur la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), elle est appliquée sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes depuis le 1^{er} janvier 2019.

Toute propriété soumise à la taxe foncière bâtie l'est également à la TEOM.



La Redevance Spéciale est due par les structures exonérées de TEOM et qui bénéficient du service de collecte des ordures ménagères.

Cette redevance tient compte du service rendu, en 2019 et en 2020 il avait été fait un travail avec les entreprises concernées afin de mieux connaître le volume des déchets produits, les orienter vers les bonnes filières si besoin et leur faire payer le coût de la collecte. Le même travail a été réalisé en 2021 avec les opérateurs du tourisme concernés.

Les agents de la Communauté de Communes qui ont rencontré les professionnels ont été très bien accueillis, cette collaboration a permis d'étudier ensemble les possibilités d'optimisation du service.

Merci !



Opération de collecte des pneus agricoles



Pendant plus de 40 ans, l'agriculture a servi d'exutoire pour les pneus en les utilisant comme poids sur les bâches d'ensilage.

La Communauté de Communes a décidé d'accompagner logistiquement et financièrement le secteur agricole pour éliminer ses stocks de pneus, et ainsi encourager les agriculteurs à adopter des techniques alternatives de couverture des silos.

Cette opération est menée conjointement avec deux Communautés de Communes voisines, Sidobre Vals et Plateaux et Thoré Montagne Noire.

La société SOREGOM, qui a obtenu le marché, a visité chaque exploitation afin d'organiser la collecte qui a démarré au mois de juin.

Cette grande campagne concerne au total sur les 3 territoires près d'une centaine d'exploitations rassemblant environ 370 tonnes de pneus !

Ménage au naturel à la maison de retraite et à la Résidence Spécialisée de Lacaune

Cette démarche entamée en 2020 à la maison de retraite et à la Résidence Spécialisée de Lacaune, a pu se concrétiser grâce notamment à l'implication des agents formés.

Marie-Chantal Toussaint, spécialiste dans le domaine du nettoyage au naturel est intervenue pendant une journée et demi auprès de 4 agents.

Ainsi, plusieurs actions ont été mises en place au sein des 2 établissements de santé comme par exemple la fabrication de la lessive par les résidents au sein de la Résidence Spécialisée ou le nettoyage des vitres avec microfibre et eau ou microfibre et eau/vinaigre blanc.

Malgré le contexte difficile, la formatrice a été très impressionnée par la motivation des participantes et leurs facultés à adapter les protocoles, bravo à elles !



Compostage

A la maison comme au jardin, nous produisons des déchets organiques (épluchures de légumes, restes de repas, tontes de gazon, feuilles mortes, tailles de haies...).

Ils composent plus de 30% du poids de notre poubelle... ! Réalisé individuellement dans son jardin ou dans le cadre d'un gîte, camping ou hôtel restaurant, le compostage permet de valoriser naturellement des quantités importantes de déchets de cuisine et de jardin. Une pratique à développer encore et encore !



La Communauté de Communes continue de mettre à disposition des composteurs, des bio seaux et des mélangeurs à des prix préférentiels.

Si vous êtes intéressé, il suffit d'appeler la Communauté de Communes au 05 32 11 09 25 ou d'aller sur notre site internet www.ccmlhl.fr.

Composteur en bois (600 litres) avec bio seau et mélangeur : caution de 20 €
Bio seau et mélangeur seuls : 3 €

4 règles pour réussir son compost

- 🍃 **Placer son composteur à même le sol**
Le contact direct avec la terre permet aux micro-organismes utiles au compostage de se développer.
- 🍃 **Diversifier les apports**
Alterner déchets de cuisine et de jardin, déchets humides (épluchures, tontes...) et secs (branches, cartons...).
- 🍃 **Brasser le compost**
Mélanger de temps en temps pour aérer le compost et éviter le tassement. Les micro-organismes ont besoin de respirer !
- 🍃 **Surveiller l'humidité**
Le mélange doit être humide comme une éponge pressée.

Le compostage au fil des saisons



PRINTEMPS :
excellente période de maturation, j'alimente mon composteur en matières diversifiées. J'utilise le compost mûr de l'année dernière pour mes plantations.



ÉTÉ : je brasse pour bien aérer et j'humidifie si besoin. Le gazon est très acide, aérez-le bien avant de le déposer dans votre composteur et n'en mettez pas trop. Vous pouvez aussi l'utiliser en paillage dans le jardin ou au pied des arbres.



AUTOMNE :
je vais ajouter les feuilles mortes dans mon composteur. Attention, si le temps est très pluvieux, je couvre mon composteur. Je continue de bien le brasser.



HIVER :
c'est le moment creux du cycle annuel. J'essaie de maintenir mon compost à bonne température et je continue de l'alimenter avec des déchets de cuisine !



Compostage au collège de Lacaune

En début d'année, l'animatrice du tri est intervenue auprès des écodélégués du collège de Lacaune pour mettre en place le compostage au sein de l'établissement.

La Communauté de Communes a fourni tout le matériel nécessaire au compostage et le Département a installé une table de tri à la cantine. Toutes les conditions sont réunies pour continuer ce beau projet commun dès la rentrée scolaire.



Claude Ciancio, chauffeur benne à ordures ménagères



Conducteur de poids lourds depuis plus de 35 ans, Claude Ciancio est rentré à la Communauté de Communes depuis 2019, lorsque toutes les collectes de déchets sont passées en régie.

Claude Ciancio conduit un camion-benne de 14m³ et collecte les ordures ménagères et les cartons, en binôme avec un rippeur. L'entente dans l'équipe est très importante, c'est un métier difficile, il faut s'entraider. Claude Ciancio a toujours travaillé dans le domaine des déchets et il est primordial pour lui de rendre un service de qualité pour les habitants.

Les collectes sont effectuées tous les jours du lundi au vendredi avec des tournées optimisées qui diffèrent suivant les saisons hivernales ou estivales. Certains jours Claude Ciancio parcourt avec son camion pratiquement 250 km dans la journée ! Il

faut toujours faire preuve de réactivité pour s'adapter et faire face aux conditions climatiques ou parfois aux pannes. A maintenant 1 an de prendre sa retraite, Claude Ciancio est ravi de terminer sa carrière au sein de la Communauté de Communes avec une bonne équipe et tout le matériel nécessaire et se sert de son expérience pour boucler ses tournées sans accroc.

SERVICES AU PUBLIC

L'Espace France Services (E.F.S.)

« Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique : à moins de 30 minutes de chez vous, les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique. France services : proche de vous, proche de chez vous ! »

A l'Espace France Services, nos horaires sont toujours du :
Lundi au jeudi de 9h à 16h30 et le vendredi de 9h à 13h

L'Espace France Services de la Communauté de Communes à Lacaune propose deux nouvelles actions gratuites pour lutter contre la fracture numérique :

Depuis le 1^{er} juillet 2021

▶ La CAF du Tarn vous propose des rendez-vous en visio dans nos locaux

Démarrage début septembre 2021

Des ateliers informatiques à l'attention des parents en partenariat avec la Caf du Tarn et le Réseau Parent 81, le Collège du Montalet, l'Ecole Victor Hugo et les Etudes Dirigées Roques de Castres. **SUR INSCRIPTION**

Programme :

- Découvrir l'informatique / Utiliser un ordinateur et une tablette / Naviguer sur internet
- Communiquer
- Accompagner vos enfants sur l'ENT ou Parcours Sup

▶ Des ateliers informatiques ouverts à tous avec Mélanie les mardi/mercredi et jeudi après-midi. **SUR INSCRIPTION**

Programme :

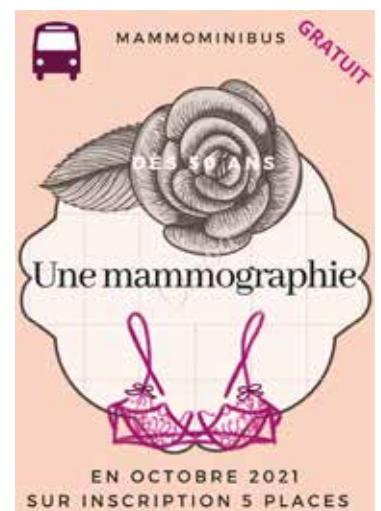
- Découverte des outils informatiques (souris, clavier, écran, tablette...)
- Découverte Word/open-office
- Naviguer sur internet
- Sites administratifs (caf/Impôts.gouv/ants/MSA/CPAM...)

En Octobre 2021

Prévision :

- Octobre rose avec un trail et randonnée
- Portes ouverte E.F.S. et Info jeunes
- Mammo-minibus **SUR INSCRIPTION**

En plus de ce socle de service garanti, de nombreuses autres démarches sont réalisables. France Services déploie ses propres offres, qu'elles soient administratives ou de convivialité. Nous accompagnons dans beaucoup de démarches et pour certaines telles qu'une carte grise, permis de conduire ou inscription pôle emploi. Il vous est recommandé de prendre rendez-vous.





TRAVAUX - CHANTIERS

► Pôle Culturel



Visite du chantier - fin mars 2021

La structure du bâtiment est en cours de finition, la charpente bois doit démarrer courant septembre et la toiture doit être finie fin octobre au plus tard.

Le second œuvre (notamment menuiseries extérieures) sera réalisé en parallèle pendant l'automne pour une mise hors d'eau, hors d'air pour l'hiver.

La crise du Covid crée une pénurie de matières premières, plus particulièrement dans le secteur du bâtiment. Espérons que cette pénurie ne va pas retarder la mise en service du Pôle Culturel.

Si tout se passe comme prévu, le Pôle Culturel devrait ouvrir ses portes au mois de septembre 2022.

► La rénovation de la piscine intercommunale de La Salvetat

Lors du vote du budget de la Communauté de Communes des Monts de Lacaune et de la Montagne du Haut Languedoc, le projet de rénovation de la piscine des Bouldouïres a été voté à l'unanimité.

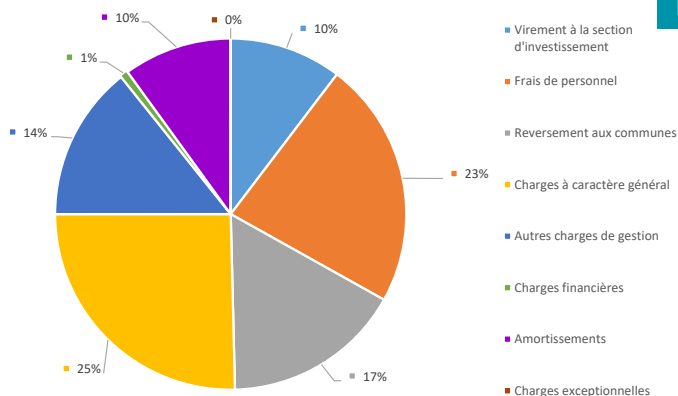
Ce projet, vise à réhabiliter dans son ensemble la piscine de La Salvetat qui a fêté son demi-siècle. Le projet implique un gros travail d'aménagement des bassins. Rénovation et création des bassins ludiques pour les enfants avec toboggans, grand bassin agencé avec une partie ludique et une partie avec 2 lignes d'eau pour les nageurs, des espaces extérieurs et une rénovation intérieure. Un espace bien-être est également prévu : jacuzzi, sauna, salle de massage, tisanderie, le but étant de pouvoir proposer l'ouverture de l'espace bien-être toute l'année, à tous, sur les périodes des week-ends et des vacances scolaires et une ouverture de la piscine de juin à septembre. Nous ne manquerons pas de vous tenir informé de l'état de l'avancement de ce projet structurant pour notre territoire.



FINANCES

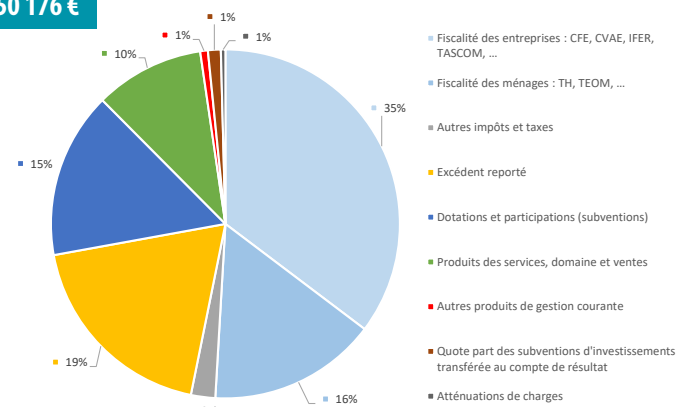
Présentation du budget 2021

Dépenses de fonctionnement

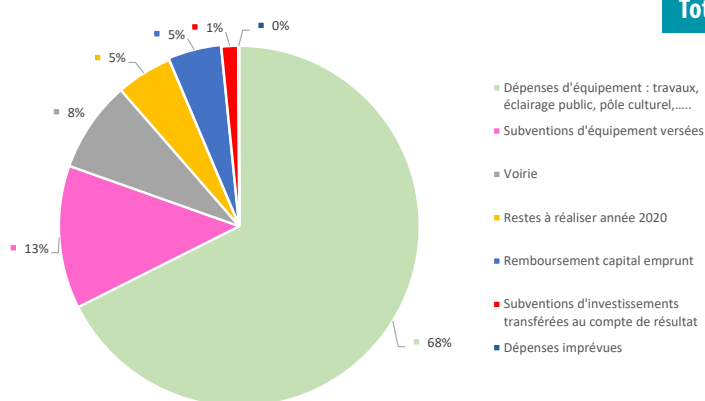


Total = 11 950 176 €

Recettes de fonctionnement

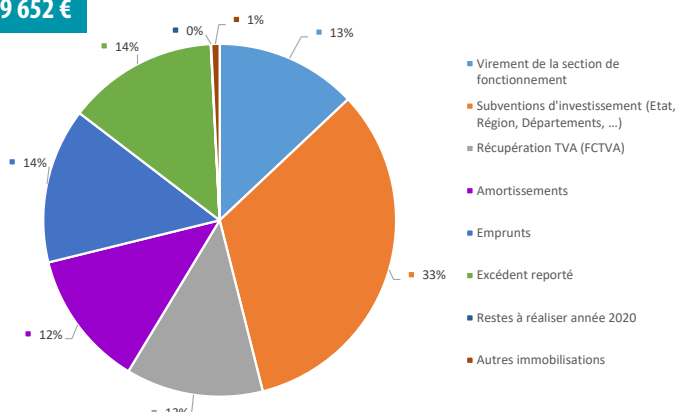


Dépenses d'investissement



Total = 9 529 652 €

Recettes d'investissement



La Communauté de Communes gère également 8 budgets annexes : SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif), locations, Espace des Sources Chaudes (piscine et Centre de bien-être), bases de loisirs (Bouldouires et Laouzaz), campings (Bouldouires et Sources Chaudes), Office de Tourisme, zones d'activités de Merly et de Bel Air.

Fiscalité attendue des ménages et des entreprises année 2021 (Etat 1259 FPU délivré par la Direction des Finances Publiques)

Intitulés	Fiscalité des Ménages			Intitulés	Fiscalité des Entreprises		
	Bases	Taux	Produits attendus		Bases	Taux	Produits attendus
Taxe Habitation (TH)			603 364 €	Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	3 676 000 €	29,45%	1 082 582 €
Taxe Foncière sur le bâti (TFB)	11 682 000 €	2,57%	300 227 €	Cotisation Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)			676 218 €
Taxe Foncière sur le non bâti (TFNB)	654 500 €	3,61%	23 627 €	Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER)			1 363 703 €
Taxe Additionnelle Foncier Non Bâti (TAFNB)			17 364 €	Dotations Compensation Réforme Taxe Professionnelle (DCRTP)			174 013 €
Allocations compensatrices (TH et TFNB)			130 €	Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM)			40 955 €
				Allocations compensatrices (CFE, CVAE)			880 525 €
			TOTAUX				TOTAUX
			944 712 €				4 217 996 €
TOTAL fiscalité ménages et entreprises attendu pour l'année 2021				5 162 708 €			

Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) attendue des ménages et des entreprises année 2021

(Etat 1259 TEOM délivré par la Direction des Finances Publiques)

Intitulé	Bases	Taux	Produits attendus
Taxe Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)	9 833 912 €	12,68%	1 246 940 €

Les taux de Taxe Foncière sur le bâti (TFB), Taxe Foncière sur le non bâti (TFNB), Cotisation Foncière des Entreprises (CFE), TEOM et tarifs de la Redevance Spéciale (RS) sont votés chaque année par les élus en Conseil Communautaire.

Suite à la disparition progressive de la Taxe d'Habitation (TH) sur les résidences principales, ce taux n'est plus voté par le Conseil Communautaire, il s'agit d'un montant versé par les services fiscaux.



NOUVEAUX PROGRAMMES

Programme « Petites villes de demain »



Atelier citoyens - La Salvetat-sur-Agoût

La Communauté des Communes des Monts de Lacaune et de la Montagne du Haut Languedoc est officiellement membre du programme « Petites villes de demain » depuis le 29 avril 2021, date à laquelle le ministre en charge de la ruralité, Joël Guiraud, est venu nous rencontrer et a apposé sa signature sur notre convention.

Dès lors c'est tout un **projet de territoire** qui se met en place et qui va permettre aux trois communes « Petites villes de demain » : **Lacaune-les-Bains, La Salvetat-sur-Agoût et Murat-sur-Vèbre** de bénéficier d'un accompagnement sur mesure sur la période 2020-2026.

Le diagnostic, première partie du travail à mener, a été réalisé à l'échelle de la Communauté de Communes.

L'idée étant d'envisager le territoire dans sa globalité, d'identifier ses enjeux, ses dynamiques et potentiels déséquilibres. Pour ce faire, nous avons mis un point d'honneur à aller à la rencontre de tous les acteurs du territoire en commençant par vous. Vous avez eu l'opportunité de vous exprimer via un questionnaire diffusé en ligne et d'échanger avec nous durant les ateliers citoyens organisés. Dans un souci de consulter l'ensemble de la population, nous nous sommes également tournés vers les plus jeunes, à travers un formulaire à destination des collégiens diffusé via l'ENT, des interventions auprès des troisièmes du collège du Montalet et une opération « Dessine-moi ton territoire » menée auprès des scolaires.

La méthodologie utilisée a été largement félicitée par les partenaires du programme dont l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, qui prévoit de se servir de notre exemple pour alimenter sa projothèque.

Prochaine étape : Définir un plan d'action pour un territoire à l'horizon 2026 qui vous ressemble !

Pour plus de précisions vous pouvez contacter Lisa Portes, en charge de ce programme à la Communauté de Communes au 05 32 11 09 25 ou par mail à pvd@ccmlhl.fr

Programme « Aides à l'investissement des entreprises »

La Communauté de Communes a mis en place un ambitieux programme d'aides à l'immobilier d'entreprises.

Ce programme vient en appui de celui du Conseil Régional.

Si vous êtes une entreprise qui a un projet immobilier, vous pouvez prendre contact avec la Communauté de Communes qui vous précisera les modalités de cette aide.

Un des derniers dossiers aidés par la Communauté de Communes a été celui de l'entreprise de Christian Cabrol à La Salvetat.



Christian Cabrol

Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille et proches amis. Nous saluons le remarquable entrepreneur qu'il fût toute sa vie.

Soutien aux investissements des communes

La Communauté de Communes soutient les projets d'investissement des communes à travers l'attribution de fonds de concours.

Vous trouverez ci-dessous les projets dont les aides ont été délibérées jusqu'au 14/06/2021 par le conseil communautaire.

Anglès

3 projets

Coût total :
25 669,00 € HT dont
12 671,50 € d'aide de
la Communauté de
Communes



Lake café

Travaux de voirie communale chemin Florentine, travaux de réhabilitation du Lake Café La Raviège, acquisition de panneaux de signalisation

Barre

7 projets

Travaux sur le mur rue haut de Barre, isolation du sol de la salle des fêtes, numérisation des actes état civil, achat d'armoires de rangement, achat d'une bétonnière, achat d'une imprimante photocopieur, achat d'un tracteur



Mur rue haut de Barre

Coût total : 68 332,60 € HT dont 27 315,05 € d'aide de la Communauté de Communes

Castanet-le-Haut

1 projet

Remplacement des menuiseries du gîte de Ginestet



Menuiseries gîte de Ginestet

Coût total : 5 597,92 € HT dont 2 798,96 € d'aide de la Communauté de Communes

Cambon-et-Salvergues

3 projets

Remplacement des 2 pompes STEP, achat des parcelles du moulin



Moulin de BEC

Coût total : 32 198,00 € HT dont 16 099,00 € d'aide de la Communauté de Communes

Fraïsse-sur-Agoût

3 projets

Gestion de la forêt communale, plants serre de Cambaissy et terrain de Fontfroide, réfection des cloches



Eglise

Coût total : 24 952,89 € HT dont 10 352,74 € d'aide de la Communauté de Communes

Espérausses

1 projet

Acquisition d'une débroussailleuse

Coût total : 8 750,00 € HT dont 4 375,00 € d'aide de la Communauté de Communes



Débroussailleuse

Giçounet

1 projet

Etanchéité du bassin d'Ornac

Coût total : 43 995,00 € HT
dont 15 398,00 € d'aide de la
Communauté de Communes



Cuve du bassin d'Ornac

Lamontélarie

3 projets

Coût total :
13 820,23 € HT dont
6 910,11 € d'aide de
la Communauté de
Communes



Travaux chemin des Farguettes

Achat de mobilier pour la salle de réunion, changement de la chaudière de la salle multi-activités, travaux de voirie Les Farguettes et village Lamontélarie

Le Soulié

1 projet

Colombarium et jardin du souvenir

Coût total :
5 425,00 € HT dont
2 712,50 € d'aide de
la Communauté de
Communes



Colombarium

Murat-sur-Vèbre

7 projets

Coût total :
172631,00€ HT dont
6 315,00 € d'aide de
la Communauté de
Communes



Camion épareuse

Signalétique urbaine, terrains Dupuy - Meynard - Roulenq, achat d'une brouette gravillonneur, achat d'un camion épareuse, achat de matériel informatique

Rosis

6 projets

Coût total :
22 908,24 € HT dont
15 954,12 € d'aide de
la Communauté de
Communes



Barrière chemin du Calvaire

Dénomination et numérotation des rues de la commune, pompes à chaleur mairie et salle polyvalente, travaux de démolition maison hameau Le Cros, installation de garde-corps sur le chemin du Calvaire à Andabre, acquisition de 2 défibrillateurs

Senaux

1 projet

Achat d'un ordinateur

Coût total :
1 920,53 € HT dont
960,26 € d'aide de
la Communauté de
Communes



Ordinateur

Viane

2 projets

Achat d'un camion, achat de matériel de restauration

Coût total : 19 000,00 € HT dont 9 500,00 €
d'aide de la Communauté de Communes



Camion

RETOUR SUR...

► Visite ministérielle



Le 29 avril dernier, une bien sympathique visite ministérielle, où le secrétaire d'état à la ruralité, Monsieur Giraud a pu apprécier la vierge de la place, citée trois fois dans son discours, le brouillard lacaunais, le whisky Black Mountain, un panier souvenir intitulé « attention au cholestérol » et une invitation au Président de la République à se rendre sur la terre si rurale de ses ancêtres.

Enfin, Monsieur Giraud est venu signer la convention « Petites villes de demain » qui va permettre à la Communauté de Communes des Monts de Lacaune et de la Montagne du Haut Languedoc de

mettre en place un ambitieux programme pour développer le territoire. Il a également visité l'Espace France Services au pas de charge ministériel. On peut reprendre en cœur le slogan de Monsieur Giraud : « La ruralité n'est pas un problème, c'est une chance ! ».

► Les émissions estivales de CFM Lacaune

Durant tout l'été, l'équipe de CFM Lacaune (anciennement Radio Lacaune) s'est déplacée dans certaines communes du territoire de la Communauté de Communes. Ce fut l'occasion d'aborder des sujets variés et intéressants avec les élus locaux et des professionnels.

Retrouvez l'ensemble de ces émissions sur le site de la radio : <https://www.cfmradio.fr>

► Point d'étape du contrat de réciprocité

Où en est-on depuis la signature entre la Communauté de Communes et la Métropole de Montpellier ?

En mars 2017, la Métropole de Montpellier a initié une coopération autour de la filière forêt-bois, avec le Haut Languedoc. Le premier contrat de réciprocité forestier de France voit alors le jour.

Créer de la solidarité autour de la filière forêt-bois entre la ville et la campagne, c'est toute la philosophie de ce contrat !

Parce que d'un côté, la forêt structure les Monts de Lacaune, avec près de 70% du territoire ! De l'autre, la Métropole concentre les activités, les besoins en matière de construction (près de 4 500 logements construits par an) !

Alors pourquoi ne pas faire du bois, issu de nos forêts et transformé par les entreprises locales, le fer de lance de ces politiques résolument tournées vers les énergies renouvelables, l'économie de proximité et la transition écologique !

Côté tourisme aussi les territoires ont décliné cette philosophie ! Les offices de tourisme ont travaillé de concert et font désormais la promotion des 2 territoires ! Une carte de destination touristique a même vu le jour !

Aujourd'hui, les élus poursuivent sur cette lancée et se donnent de nouveaux objectifs en matière de construction en bois local, d'éducation à l'environnement ou d'aménagement de l'espace public.

A la découverte du territoire

Berlats



Petite commune de 1045 hectares et de 105 habitants, Berlats se situe dans les Monts de Lacaune. Son nom vient de l'occitan « berula » : cresson.

Territoire montagneux, elle est formée de plusieurs puechs qui culminent entre 700 et 800 mètres d'altitude. Le Berlou, ruisseau prenant naissance au col de la Bassine, traverse la commune d'est en ouest.

La commune est composée de plusieurs hameaux dispersés sur l'ensemble de son territoire et quelques fermes qui pratiquent la vente directe notamment de fromages de chèvres et viande bovine. Plusieurs jeunes entrepreneurs se sont installés pour proposer divers services : photographie, coiffure, métallurgie, plomberie-électricité, gardiennage et toilettage de chiens. On

compte aussi un garage agricole et un centre d'accueil qui tient lieu de colonie de vacances et d'accueil de groupes ouvert le reste de l'année.

Berlats possède un château du XIII^e siècle, transformé aujourd'hui en maison de maître.

Il pourrait avoir été construit par la famille de Bayne. Dans les années 1770, cette bâtisse fut réputée pour son haras qui fit l'objet de plusieurs rapports aux Etats de la province. Aujourd'hui, les nouveaux propriétaires opèrent un retour aux sources en proposant un gardiennage de chevaux et des cours d'équitation.

Le tissu associatif reste dynamique avec ses deux associations intercommunales avec la commune voisine d'Espérausses, dédiées au football et à la chasse, sans oublier son comité des fêtes qui vous accueillera dans la bonne humeur chaque année pour sa traditionnelle fête du mois d'août.

Bref, Berlats fait partie de ses petites communes où il fait bon vivre !

Lacaune-les-Bains

Lacaune-les-Bains se niche à 800m d'altitude au cœur du Parc Naturel Régional du Haut- Languedoc, sous l'œil bienveillant de la Vierge de Montalet (1259m).

La nature merveilleusement préservée darde ses couleurs au fil des saisons et est un formidable terrain de jeux pour tous ceux qui apprécient les sports de pleine nature : randonnée pédestre, VTT, ski nordique, chasse, pêche...

Témoin d'une civilisation sur nos terres de la fin du Néolithique Supérieur (-4000 av JC), la statue-menhir nommée Pierre Plantée domine de ses 3m10 (l'une des plus grande d'Europe). Autre histoire insolite à découvrir, celle de l'Enfant Sauvage grâce au sentier de découverte du même nom.

Son passé thermal est rappelé par l'Espace des Sources Chaudes (piscine sports/ludique et centre de bien-être) et également par son casino, le seul du Tarn.

Le fleuron de son économie : les salaisons dont le Jambon de Lacaune® (Indication Géographique Protégée en 2015) et Label Rouge (jambon sec, saucisson sec et saucisse sèche). Le LIVRE VERT (13/14^{èmes} siècles) régleme la profession des Mazeliers, ancêtres de nos salaisoniers dont la confrérie porte désormais le nom et qui célèbre chaque année la Fête de la Charcuterie.

La commune est classée station de tourisme, labellisée Site remarquable du goût, Famille Plus et Petites Villes de Demain.



Saint-Salvi-de-Carcavès

La commune de Saint-Salvi-de-Carcavès s'étend sur 1096 ha et compte 78 habitants.

Limitrophe du département de l'Aveyron, elle culmine à 889 mètres d'altitude. Le Dadou y prend sa source.

Le village de Saint-Salvi-de-Carcavès a une origine très ancienne (Saint Salvius) évêque d'Albi et beaucoup de charme. Le visiteur sera surpris par ces deux énormes rochers qui semblent l'entourer et le protéger des vents dominants.



L'activité principale est agricole : élevage de brebis race Lacaune pour le lait de Roquefort et également élevage de bovins viande.

Un sentier pédestre d'intérêt départemental part du village et permet aux randonneurs de découvrir une faune et une flore variées et abondantes, un patrimoine bâti dont deux anciens moulins en bordure du Dadou, mais aussi les menhirs de Ladrech, de La Micalié et des Ouradou, des croix en pierre à la croisée des chemins, le four à pain de Veyrié restauré et utilisé de temps à autre.

L'association de loisirs organise chaque année la fête du village et d'autres manifestations (loto-belote).

Bienvenue à Saint-Salvi-de-Carcavès !

Viane

Viane abrite 600 âmes, aux âges, aux couleurs et aux activités multiples. La commune a la chance d'avoir un tissu associatif très dynamique, proposant de multiples animations.

Au cours de vos balades sur Viane, vous verrez de magnifiques fontaines comme celle de Recoules, des cadrans solaires d'antan et des secrets architecturaux qui ne demandent qu'à être regardés.

Vous serez surpris par notre patrimoine culturel car la commune ne compte pas moins de 4 lieux de cultes différents.

Vous pourrez également tomber sous le charme de cette nature luxuriante qui borde nos sentiers balisés, tremper vos pieds dans les cours d'eau qui abondent ou dans notre pataugeoire gratuite en été, ou encore vous émerveiller devant de fabuleux panoramas sur les montagnes environnantes. Vous aurez la possibilité de pêcher au Lac de la Rabaudié, découvrir l'art du tir à l'arc, profiter de notre base de loisirs et des différentes aires de pique-nique sur Viane. Notre camping 2** vous attend.

Notre réseau de commerçants vous proposera des produits locaux. Venez au marché, le vendredi matin ou le samedi après-midi, la vie y bat son plein !



SAINT-SALVI-DE-CARCAVÈS

Conseiller communautaire :
BOUSQUET Evelyne (*maire*)
Contact mairie :
TÉL 05 63 37 56 76
mairie.stsalvi@orange.fr

SENAUX

Conseiller communautaire :
CALVET Jacques (*maire*)
Contact mairie :
TÉL 05 63 37 26 25
mairie.senaux@wanadoo.fr

ESCROUX

Conseiller communautaire :
BROUSSE Marie-José (*maire*)
Contact mairie :
TÉL 05 63 37 04 50
mairie.escroux@nordnet.fr

LACAUNE-LES-BAINS

Conseillers communautaires :
BOUSQUET Robert (*maire, vice-président*)
BARDY Christian (*adjoint*)
BENAMAR Alexis (*conseiller municipal*)
BOUSQUET Jérôme (*adjoint*)
COLLET Richard (*conseiller municipal*)
FABRE Jacques (*adjoint*)
SOLOMIAC Sylvie (*conseillère municipale*)
STAVROPOULOS Marie-Claude (*adjointe*)
VIALA Armelle (*adjointe*)
Contact mairie :
TÉL 05 63 37 00 18 FAX 05 63 37 15 40
mairie.lacaune@lacaune.com

VIANE

Conseillers communautaires :
MAFFRE Denis (*maire, vice-président*)
DURAND Jean-Claude (*adjoint*)
Contact mairie :
TÉL 05 63 37 50 34 FAX 05 63 37 15 62
mairie-viane81@wanadoo.fr

ESPÉRAUSSES

Conseiller communautaire :
ARMENGAUD Véronique (*maire, déléguée*)
Contact mairie :
TÉL 05 63 74 07 43
mairie.esperausse@wanadoo.fr

BERLATS

Conseiller communautaire :
FARENC Michel (*maire*)
Contact mairie :
TÉL 05 63 74 55 67
commune.berlats@orange.fr

TARN

GIJOUNET

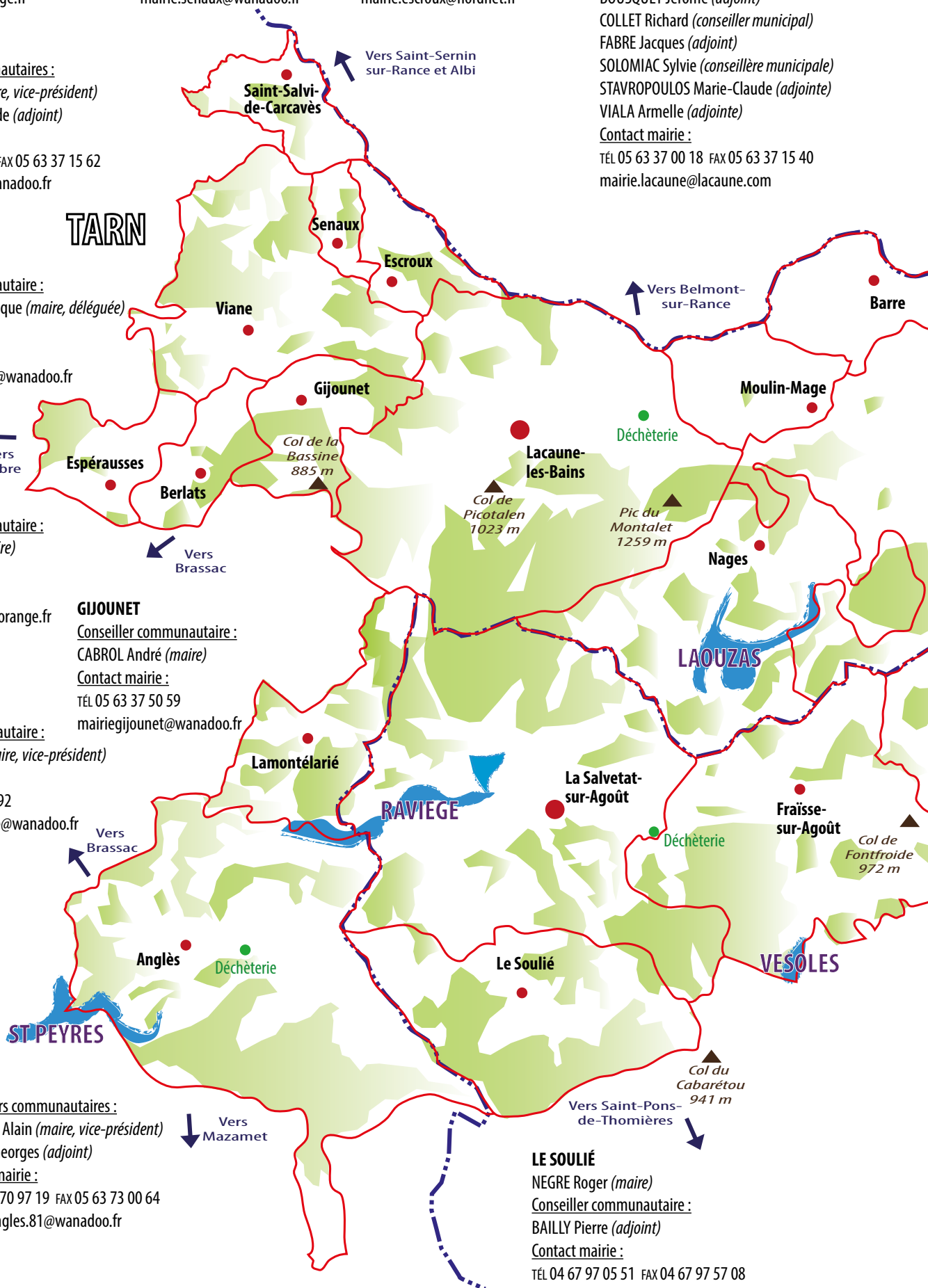
Conseiller communautaire :
CABROL André (*maire*)
Contact mairie :
TÉL 05 63 37 50 59
mairiegijounet@wanadoo.fr

LAMONTÉLARIÉ

Conseiller communautaire :
ESCANDE Pierre (*maire, vice-président*)
Contact mairie :
TÉL/ FAX 05 63 74 01 92
mairie.lamontelarie@wanadoo.fr

ANGLÈS

Conseillers communautaires :
BARTHES Alain (*maire, vice-président*)
MEROU Georges (*adjoint*)
Contact mairie :
TÉL 05 63 70 97 19 FAX 05 63 73 00 64
mairie.angles.81@wanadoo.fr



LE SOULIÉ

NEGRE Roger (*maire*)
Conseiller communautaire :
BAILLY Pierre (*adjoint*)
Contact mairie :
TÉL 04 67 97 05 51 FAX 04 67 97 57 08
mairie.soulie@wanadoo.fr

BARRE

Conseiller communautaire :
ANINAT Claude (*maire, délégué*)
Contact mairie :
TÉL/ FAX 05 63 37 40 81
mairiebarre@orange.fr

MOULIN-MAGE

Conseillers communautaires :
CALVET Isabelle (*maire, vice-présidente*)
THERON Christian (*adjoint*)
Contact mairie :
TÉL 05 63 37 40 19
mairie.moulin-mage@orange.fr

NAGES

Conseillers communautaires :
CABROL Alain (*maire, vice-président*)
BARTHE Robert (*adjoint*)
Contact mairie :
TÉL 05 63 37 40 48 FAX 05 63 37 16 86
mairie.nages81@wanadoo.fr

MURAT-SUR-VÈBRE

Conseillers communautaires :
VIDAL Daniel (*maire, président*)
ALARY Carole (*adjointe*)
PROENCA Antoine (*adjoint*)
Contact mairie :
TÉL 05 63 37 41 16 FAX 05 63 37 16 52
mairie.murat81@wanadoo.fr

AVEYRON

↑ Vers Camarès



CASTANET-LE-HAUT

Conseiller communautaire :
ALLIES Max (*maire, vice-président*)
Contact mairie :
TÉL 04 67 23 60 49 FAX 04 67 23 60 31
castanetle haut@orange.fr

ROSIS

Conseillers communautaires :
SAUTEREL Anne-Lise (*maire*)
VIGNAU Laurence (*adjointe*)
Contact mairie :
TÉL 04 67 23 60 73 FAX 04 67 23 69 44
mairie.rosis@wanadoo.fr

CAMBON-ET-SALVERGUES

Conseiller communautaire :
CASARES Marie (*maire, vice-présidente*)
Contact mairie :
TÉL 04 67 97 50 48 FAX 04 67 97 52 25
cambon34@orange.fr

FRAÏSSE-SUR-AGOÛT

Conseillers communautaires :
RONEZ Jim (*maire, vice-président*)
RAMOND Sandra (*adjointe*)
Contact mairie :
TÉL 04 67 97 61 14 FAX 04 67 97 53 63
mairie@fraisssesuragout.fr

LA SALVETAT-SUR-AGOÛT

Conseillers communautaires :
CROS Francis (*maire, vice-président*)
CROS Marie-Françoise (*adjointe*)
GRANIER Jacqueline (*conseillère municipale*)
SENEGAS Didier (*adjoint*)
Contact mairie :
TÉL 04 67 97 61 47 FAX 04 67 97 52 81
mairie@lasalvetatsuragout.fr

HERAULT

Légende :

- Limites départementales
- Limites communales

1 km

ONTS DE LACAUNE ONTAGNE AUT LANGUEDOC

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Pour nous contacter :

Tél : 05 32 11 09 25

Mail : contact@ccmlhl.fr

Siège

Place du Général de Gaulle
81230 Lacaune-les-Bains
Lundi au Jeudi 8h-12h / 13h30-17h30
Vendredi 8h-12h / 13h30-16h30

Antenne administrative

Place Compostelle
34330 La Salvetat-sur-Agoût
Lundi au Jeudi 8h30-12h30 / 14h-17h
Vendredi 8h30-12h30 / 14h-16h30

Antenne technique

ZAE Forest
34330 La Salvetat-sur-Agoût

Espace des Sources Chaudes

Piscine 05 63 37 69 90
Centre de bien-être 04 67 97 59 09

Office de Tourisme

05 32 11 09 45 - Avec ce numéro, vous pouvez joindre les 7 bureaux
contact@tourismemhl.fr
Bureau d'Information Touristique (BIT)
Agence Postale InterCommunale (APIC)

BIT & APIC d'Anglès

BIT de Fraïsse

BIT de La Salvetat

BIT de Lacaune

BIT & APIC de Murat

BIT de Nages (Laouzas)

BIT & APIC de Viane

Maison de retraite / Résidence spécialisée

05 63 37 52 04

Espace France Services

05 63 50 77 80

Magazine d'informations de la
Communauté de Communes
des Monts de Lacaune et de la
Montagne du Haut Languedoc.

Directeur de la publication

Daniel Vidal

Rédactrice en chef

Isabelle Saint-Hilary

Conception graphique

Service Communication

Crédit photos :

CCMLMHL et OTMLHL

Mairies

Restaurant La Clairière

A. Gazel

A. Izard

Gillian Diez

Société SOREGOM

I. Saint-Hilary

A. Fontrouge

B. Vedel - Midi Libre

Impression : Imprimerie Périé

Tirage : 7 000 exemplaires

Ne pas jeter sur la voie publique



Sculptures de la bergère et du chevalier devant l'église de Nages

Place du Général de Gaulle - 81230 Lacaune-les-Bains

05 32 11 09 25

contact@ccmlhl.fr

www.ccmlhl.fr